

**Pluri-acteurs de Réflexion sur l'Avenir
Du Cameroun**

Les Termes de Référence de l'Assemblée des Peuples Camerounais-APC

Avant-projet

(Août 2008)

Contribution à l'élaboration des Termes de Référence de l'Assemblée du Peuple

La Coordination des Forces Alternatives

Le Mouvement nationaliste

Le Syndicalisme révolutionnaire

Le CRI des Femmes camerounaises

Les Mouvements de la jeunesse

La Diaspora camerounaise

I- Le Contexte

La situation actuelle du Cameroun

Situé au fond du Golf de Guinée, le Cameroun est un pays béni des dieux par ses nombreuses richesses : richesse naturelle du fait de la diversité de ses climats, ses paysages et des ressources naturelles ; diversité culturelle et humaine avec une population de près de 20 millions d'habitants. Avec l'ouverture politique des années 90, cette diversité s'est traduite également par la diversité des nouvelles formations politiques : plus de deux cent partis politiques légalisés en moins de 20 ans !

Les Forces en présence

Trois groupes de forces en présence se disputent le contrôle et la gestion de ces richesses : les anciennes (et nouvelles) **puissances coloniales**, le pouvoir mis en place au Cameroun avec la création de l'**Etat camerounais** et l'ensembles des forces vives du **Peuple camerounais** : c'est-à-dire principalement, le pouvoir traditionnel des premières nations, les populations du Cameroun à travers les nouvelles organisations de ces populations.

De nombreuses forces politiques dont certaines auxquelles nous appartenons ont tenté jusqu'ici de jouer le jeu de la participation politique : des citoyens sincères sont entrés qui à l'Assemblée nationale, qui au gouvernement et autres institutions de la république pour contribuer à la construction d'un pays moderne ; des patriotes convaincus ont essayé de prendre part aux différentes consultations électorales croyant pouvoir contribuer au développement de notre pays.

Malheureusement, le régime politique mis en place depuis 1960, l'Etat camerounais a montré ses limites une fois de plus , et la majorité des Camerounais et des Camerounaises lui a retiré sa confiance par un taux d'abstention record à la mascarade électorale de juillet-septembre 2007. Mieux ces populations sont redescendues dans la rue en fin février 2008 pour marquer leur mécontentement et revendiquer des conditions de vie meilleures.

La seule réponse de ce Pouvoir a été comme depuis 50 ans, le massacre des populations, en particulier la Jeunesse camerounaise –plus de 100 morts !- et des pseudo-mesures économiques pour tromper la vigilance des travailleurs et du Peuple tout entier.

Pourtant **sur le plan économique**, les entreprises étrangères ont connu une expansion illimitée au Cameroun ces dernières années. Mais la distribution des richesses ainsi produites ne profite qu'aux étrangers et une petite minorité de camerounais qui enregistre des centaines de milliards dans des comptes protégés hors du Cameroun. Tout le secteur citoyen de notre économie est sinistré. Quiconque arrive au Cameroun aujourd'hui sent physiquement l'état de misère des populations et de dégradation physique et morale de notre beau pays.

Il n'est donc pas exagéré de dire que le Cameroun est aujourd'hui dans une situation catastrophique et la Jeunesse camerounaise devant un avenir hypothéqué. Nous devons tous ensemble y réfléchir pour trouver de véritables solutions.

II- La Justification

La convocation et la tenue d'une Assemblée des Peuples camerounais se justifient à trois titres.

Historiquement.

Comme vous le savez, ce projet s'inscrit dans le cadre de la revendication historique de la souveraineté nationale des Peuples camerounais. En effet, ancienne colonie allemande, le Cameroun (comme le Togo), est passé sous la tutelle de l'organisation des Nations Unies à la fin de la deuxième guerre mondiale et la gestion de cette tutelle a été confiée à la France. Il appartenait donc aux mêmes Nations Unies de décider des conditions d'accession de ces deux territoires à l'indépendance. Or qu'il s'agisse des textes de l'organisation des Nations Unies (article 16 de la Charte) qu'il s'agisse de l' Accord de tutelle (en son article 5), ou enfin de la pratique suivie par les organes compétents (par exemple dans le cas du Togo qui accède à l'autonomie dès 1957, l'organisation d'une consultation électorale supervisée par les nations Unies était la voie démocratique par laquelle le Cameroun devait accéder à l'indépendance. Mais la solution retenue finalement le 13 mars 1959, d'inspiration américaine, rejeta toute idée d'une consultation populaire des populations du Cameroun.

Politiquement

Malgré l'action militante de l'Union des Populations du Cameroun (l'UPC), premier parti politique national et nationaliste, qui avec le soutien des organisations amies, réussit à organiser deux voyages aux Nations -Unies au père fondateur de ce parti politique, Ruben Um Nyobè pour plaider la cause de l'indépendance nationale de notre pays, la Communauté internationale s'est rangé du côté des colons français pour la défense des intérêts Occidentaux. C'est donc à la majorité de 57 voix (les pays occidentaux et l'Afrique du Sud d'alors) contre 24 abstentions (le camp socialiste, et en Afrique : le Maroc, la Tunisie, la RAU, le Ghana et la Guinée Conakry), que le monde libre, a refusé aux Camerounais l'accession à l'indépendance par la voie démocratique.

Diplomatiquement

Aussi l'ONU porte une lourde responsabilité dans l'institution de l' Etat totalitaire au Cameroun. Car une consultation démocratique aurait amené les combattants nationalistes au pouvoir au lieu que ce pouvoir soit remis aux forces conservatrices qui avaient combattu contre l'indépendance de notre pays. Les Etats-Unis principalement nous ont fait rater le coche dans les années 50, notre Peuple est en droit aujourd'hui, d'attendre de l'Organisation des Nations Unies un cadre pour une alternative démocratique.

D'autant plus que l'ONU elle-même après avoir testé la marche des Etats du monde a exprimé la nécessité d'une meilleure représentativité des Peuples aux Nations Unies. Nous savons qu'un fonds a été voté à cet effet. Voilà pourquoi nous autorisons l'ONU à contribuer à l'organisation de la Première Assemblée des Peuples des Nations Unies au Cameroun.

Depuis 50 ans donc, les populations du Cameroun n'ont jamais pu exercer librement leur souveraineté nationale. Chaque fois qu'elles essaient de le faire, elles sont massacrées.

III- L'Objectif général

L'objectif général de ce projet est de mettre en place un cadre institutionnel d'expression de la souveraineté des Peuples camerounais. Nous proposons de l'appeler l'Assemblée du Peuple Camerounais.

Nous voulons, de façon pacifique, rassembler toutes les forces vives du pays, pour lui épargner des convulsions comme celles de nous avons connues en février dernier et ouvrir de meilleures perspectives pour notre peuple. Il s'agit, en approfondissant les acquis de la démocratiques, en renforçant les droits et libertés, en consolidant le dialogue politique et social et en améliorant les conditions de vie de nos concitoyens, de recréer l'immense espoir suscité par le processus de démocratisation dans les années 90 et trahi par la suite par le Pouvoir.

Nous l'avons dit à plusieurs reprises, ce projet d'une Assemblée du Peuple n'est pas une conférence nationale souveraine déguisée. Il ne s'agit pas non plus d'une entreprise de subversion ni d'un complot.

Il s'agit en définitive de trouver une solution consensuelle, globale, efficace et durable à la grave crise multidimensionnelle (éthique, politique, économique, sociale et culturelle) qui sévit dans notre pays.

Les objectifs spécifiques

- **Faire l'état des lieux** : le fameux bilan de 50 ans d'indépendance évoqué tant de fois.

- **Renégocier notre souveraineté nationale** confisquée à l'extérieur par la France et à l'intérieur par l'Etat camerounais : répondre par des solutions appropriées, aux urgences et priorités (politiques, économiques, sociales, culturelles et sportives) du présent et proche avenir ;

- **Instituer un Etat de droit au Cameroun** en vue de l'instauration d'un régime politique démocratique : bâtir un consensus dynamique sur les principes essentiels fondant une bonne gouvernance politique et un Etat de droit ; une gouvernance économique de qualité, transparente et soucieuse des intérêts nationaux ; une gouvernance sociale culturelle et sportive basée sur les valeurs de progrès (travail professionnalisme, culte de la performance, justice sociale, éthique, équité, solidarité)

- **Réorganiser une société moderne** et qui tienne compte des nouvelles forces sociales dans notre pays d'aujourd'hui : concevoir les mécanismes d'un dialogue périodique et pérenne au niveau politique, économique, social, culturel et sportif entre, d'une part, le pouvoir et l'opposition et, d'autre part, le pouvoir et les partenaires sociaux, afin de créer les conditions du développement du pays dans la paix civile, la stabilité et la sécurité.

- **Relancer le processus de constitution des Etats Unis d' Afrique** :

IV- Composition de l'Assemblée du Peuple camerounais

Les partis politiques,

Les associations de la Société Civile

Les organisations patronales et d'opérateurs économiques

Les organisations syndicales de travailleurs

Les organisations évoluant dans le monde rural (agriculture, élevage, pêche, foresterie)

Le mouvement associatif

Le mouvement sportif

Les organisations professionnelles, les corps de métiers

Les corporations

Les personnes âgées

Les associations de retraités

Les autorités religieuses

Les autorités traditionnelles

Les organisations de femmes

Les mouvements de jeunes

Les mouvements élèves et étudiants

Tout secteur organisé du pays

Des intellectuels de renom,

Des personnalités identifiées

La liste sera arrêtée par consensus

Tous sont conviés à l'Assemblée du Peuple ou y seront représentés.

Les chefs des missions diplomatiques, représentées au Cameroun, des représentants de la plus part des pays africains seront invités aux séances d'ouverture et à la cérémonie de clôture

Le pouvoir y sera invité

Les Camerounais et les Camerounaises de la diaspora sont partie prenante dans l'organisation

Les invitations seront faites par le Comité de pilotage du projet

V- Le cadre méthodologique et organisationnel

Le Comité national de pilotage (CNP) est chargé de l'organisation de la convocation et de la tenue de cette Assemblée du Peuple. Il comprend quatre commissions :

- la commission d'organisation
- la commission politique
- la commission de communication
- la commission du financement

Le CNP soumet, à l'Assemblée générale des initiateurs qui décide, ses propositions de :

Président (e) de l'Assemblée qui doit être une personnalité d'envergure nationale, non partisane et au-dessus de tout soupçon. :

Mise en place des commissions thématiques :

Rapporteur général

Présidents des commissions

Rapporteurs des commissions

Constitution d'équipes pluridisciplinaires d'experts avérés sur certaines questions stratégiques à traiter

Date d'ouverture et de clôture de l'Assemblée

Chronogramme général de l'Assemblée

Locaux pour la tenue de cette Assemblée

Budget

Nombre de participants par organisation partie prenante

VI- La thématique

La thématique est centrée autour de trois préoccupations fondamentales.

Nos rapports avec les autres Peuples du Continent et du reste du Monde

L'approfondissement de ce qu'il a été convenu d'appeler le processus de démocratisation

La nécessaire réorganisation de notre Société sur la base des exigences de progrès et de solidarité

A ces trois niveaux de réflexion, il s'agit d'abord d'identifier les pommés de discorde qui sont source de conflits pouvant compromettre la paix sociale et le développement harmonieux des Camerounais et des Camerounaises. Ensuite définir une problématique et mener une analyse aussi objective que possible avant de proposer des solutions qui aboutiront aux résolutions des débats et serviront de base de travail à l'Assemblée en vue de projet de lois. La liste ci-après d'apparence exhaustive, quoique non limitative, ne correspond pas nécessairement aux thèmes des futures commissions de travail. Celles-ci détermineront elles-mêmes l'ordre des priorités parmi les thèmes et sous-thèmes suggérés ci-après par les Assises nationales de nos amis Sénégalais.

La gouvernance économique

La gouvernance politique

La gouvernance sociale

Les problèmes stratégiques d'un développement durable et solidaire

S'agissant des conclusions, des recommandations et de la mise en œuvre de cette réflexion collective :

- Principes directeurs pour un bon fonctionnement de ce pluri-acteurs :
 - o Privilégier un dialogue débarrassé de tout préjugé et de tout présumé
 - o Faire du Consensus le seul mode de prise de décision
- Les conclusions auxquelles aboutira cette pluri-réflexion créeront les conditions d'une synergie capable d'impulser une dynamique nouvelle dans notre pays.
- Pour y parvenir, il sera mis en place une commission de synthèse, de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation des conclusions, commission dont la composition reflètera la diversité et la pluralité des acteurs.
- Les participants doivent accepter que les conclusions consensuelles de même que les recommandations qui en seront issues s'imposent à tous et engagent chacun
- Les mécanismes de mise en œuvre des conclusions et des recommandations seront définis par les participants.
-

1°- La gouvernance économique et financière

La bonne gouvernance et la transparence :

- Le droit à l'information économique, sociale et financière pour tout citoyen
- L'obligation de reddition des comptes pour toute structure publique
- La redéfinition de la place des corps de contrôle de l'Etat (Inspection générale d'Etat, Cour des Comptes, Inspection Générale des Finances^o et le renforcement de leurs pouvoirs
- La lutte contre la corruption
- Les modalités d'un contrôle citoyen des décisions administratives et de la gestion des biens publics

Les orientations budgétaires :

- L'équilibre budgétaire
- Le train de vie de l'Etat
- La politique fiscale
- La dette (intérieure et extérieure)
- Les lois de règlement

Les questions économiques

- L'état des lieux
- La définition des secteurs économiques stratégiques
- La productivité et la compétitivité des entreprises
- La promotion des PME et des entreprises de services
- La place du capital national dans notre économie
- La question des investissements et de la création des emplois
- Le financement de l'entreprise
- La situation du tissu industriel national
- La politique énergétique
- La politique touristique
- Le secteur non-structuré
- La balance commerciale
- Les rapports économiques avec les pays de l'UEMOA , de la CEDEAO, et des autres organismes sous-régionaux du continent africain
- La place du Cameroun à l'OMC et aux ACP
- Les rapports commerciaux avec l'UE, les USA, la Chine, l'Inde, le Maroc et les pays du Golf Arabo-persique
- La position du Cameroun face aux Accords de Partenariat Economique (APE)

2°- La gouvernance politique

La gouvernance institutionnelle :

- Le fonctionnement des institutions
- Les rapports entre les pouvoirs législatifs, exécutif, et judiciaire
- L'indépendance du pouvoir judiciaire
- La nature du régime politique
- Les organes de contrôle institutionnels et citoyen de la gestion de l'Etat et de ses démembrements
- L'évaluation des performances de l'administration et propositions de réforme

La gouvernance locale :

- L'évaluation des politiques de décentralisation
- Le renforcement de l'autonomie des collectivités locales
- La problématique d'une fonction publique locale

Le système démocratique

- Le processus électoral
- Le financement des partis politiques
- La moralisation de la vie publique
- La durée des mandats électifs
- Le cumul des mandats, le cumul de mandat et de fonctions

Le pluralisme médiatique

- La libéralisation du secteur de l'audio-visuel
- La régularité et la transparence dans l'attribution des fréquences
- La régulation du secteur médiatique
- Le rôle des professionnels de l'information et de la communication dans la démocratisation du paysage médiatique

La garantie de l'exercice effectif des droits humains

- L'effectivité de l'exercice des libertés constitutionnelles
- L'abrogation des dispositions liberticides du code pénal
- Le renforcement des droits de la défense
- Le respect des dispositions sur la durée de la détention préventive
- La protection contre les détentions arbitraires

Les questions politiques spécifiques :

- La question anglophone
- La situation de Bakassi
- La politique africaine, la politique extérieure
- La définition d'un cadre d'expression de la citoyenneté participative

3°- La gouvernance sociale

L'accès aux services sociaux de base :

- L'approvisionnement en eau potable
- L'expansion de l'électrification rurale
- La fourniture correcte et supportable en électricité dans les centres urbains
- L'assainissement
- L'accès aux soins de qualité
- La scolarisation pour tous

Les conditions des travailleurs :

- Sécurité sociale, assurance maladie, les mutuelles de santé
- La valorisation du travail salarié et du travail non-salarié
- La promotion de l'emploi décent
- Le pouvoir d'achat
- Les institutions de prévoyance
- La généralisation et l'actualisation des conventions collectives professionnelles
- L'actualisation de la convention nationale inter professionnelle

L'accès au logement

- L'évaluation des politiques en cours (aménagement, construction et financement)
- La politique d'habitat social
- Le soutien aux coopératives d'habitat
- La lutte contre la spéculation foncière et immobilière
- La lutte contre la surenchère sur les loyers

Les infrastructures et le transport :

- L'amélioration de la mobilité
- Le désenclavement des zones et des régions périphériques
- La réorganisation du transport urbain et inter urbain
- La sécurisation et la diversification de l'offre de transport

La solidarité avec les couches vulnérables :

- La discrimination positive en faveur des handicapés
- La protection de la petite enfance
- La lutte contre l'exclusion, la précarité et la pauvreté
- L'assistance aux grands malades
- Les mutilés de guerre et des catastrophes naturelles

4°- Dix problèmes stratégiques pour un développement durable et solidaire

Le monde rural, L'éducation, la santé, la culture, la jeunesse, les femmes, les personnes âgées, le problème de migrations, le défi écologique, les questions liées au sport, et à l'éthique.

VII- Les activités : élaboration de trois projets de lois et les résultats attendus :

a. De la souveraineté nationale :

Activité 1 : Projet de loi sur : *Abolition du décret français créant l'Etat au Cameroun*

(Déclaration et célébration de l'indépendance nationale)

Les résultats attendus :

- i. Constitution d'une Assemblée Constituante
- ii. De l'autorité supra nationale des Etats- Unis d' Afrique
- iii. Renégociation des Accords de Coopération (intérieurs et extérieurs)
- iv. Tenue des Etats généraux de l'économie camerounaise

b. De l'institution de l'Etat de droit au Cameroun

Activité 2 : Projet de loi sur : *Abolition de l'Etat totalitaire et du totalitarisme*

(Processus d'élaboration d'une nouvelle Constitution)

Les résultats attendus :

- i. L'institution des libertés civiles et politiques comme droits inaliénables de la personne
- ii. Transformation de l'Etat totalitaire en régime démocratique
- iii. Institution de l'indépendance du corps judiciaire
- iv. Création d'une CENI et d'un nouveau calendrier électoral

c. De la nouvelle société camerounaise :

Activité 3 : Projet de loi sur : *Abolition des tribus et du tribalisme*

(Cérémonie avec les Autorités des premières nations)

Les résultats attendus

- i. Adoption de la Déclaration universelle des droits des femmes et des citoyens ; adoption du Code de la famille et des personnes
- ii. Institution d'une armée citoyenne (de métier) et suppression des polices politiques et des forces répressives
- iii. Adoption des lois sociales (école gratuite, santé gratuite, sécurité sociale, salaire minimum social etc...) ;
- iv. Adoption d'une loi de réhabilitation des anciens combattants et héros nationaux.

VIII- Chronogramme

.....**Juillet/Sept 2007**

Biya convoque le corps électoral

Taux d'abstention record 80/90 %

Février 2008

Insurrection des populations contre « la vie chère » : 100 morts !

Avril 2008

Biya se fait sacrer « président à vie » malgré l'opposition générale

20 Mai 2008

Mobilisation (pétitions) pour une Assemblée du Peuple camerounais

- Proposition des termes de référence
- discussion des termes de référence

Juin 2008

- 2^e Rencontre élargie: les acteurs (10)
- répartition des responsabilités (rôles)
- selon les composantes mouvement. alternatif

Juillet 2008

- 3^e Rencontre : le Comité ad hoc (50)
 - * mise en place de la logistique
 - * évaluation

Août 2008

- Congrès du Parti nationaliste
 - * mise en place du financement/ * campagne de communication

Septembre 2008

- Convocation de l'Assemblée du Peuple Camerounais

Octobre 2008 / Novembre 2008

Décembre 2008

Ouverture de la Première Session de l'Assemblée du Peuple Camerounais

IX- Le Budget

Coût du Projet : Les moyens et le financement

1° Conception et lancement du projet :	Prix unitaire	Total
Juillet2007-Juillet 2008 : mois / travail	1000 000 Frs cfa	12. 000 000 Frs cfa
2° Lancement Pétition sur Internet		2 .000 000
- installation du net :	100 000	100 000
- abonnement net Cameroun	35 000/mois	420 000
- gestion pétition sur le net :	50 000/ mois x 6 mois	300 000
- marketing (vendre le projet)		1 145 000
- impression pétitions		35 000
3° Rencontres préparatoires		1.300 000
- première rencontre (mai= 5 personnes)		100 000
-deuxième rencontre (juillet = 10 personnes)		200 000
- troisième rencontre (Aout= 50 personnes)		1000 000
4° Convocation de l' Assemblée : 100 personnes		15.000 000
- administration/ secrétariat		
- documents/ communication		
- matériel		
- location de la salle/ déjeuner		
5° Tenue de l' Assemblée (première session)		100. 000.000
- deux mille déléguées (ouvertures et clôture)		
- 200 délégués aux travaux (5 jours)		20.000 000
- 15 experts : communication sur les projets de lois		75.000 000
- Location de la salle 5 jours		5.000 000
6° Multimédia : animation/ films/ diffusion x 5 jours	2.000 000	10.000 000
7° Sécurité et équipe médicale : 2x 3. 500 000		7.000 000
8° Imprévus :		3.000 000
<u>Coût Total (une session)</u>		<u>150. 000 000 Frs Cfa</u>
9° Financement :	Levée de fonds : 100 francs par 1.500 000 de Camerounais adhérent	
	Et Sur fonds des Nations Unies	

